



ZONE DE DISTRIBUTION : DIJON METROPOLE, R. CORCELLES-FLAVIGNEROT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2024</p> <p>L'eau est de bonne qualité, elle peut être consommée par tous.</p> <p>A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, dans son avis du 29/04/2024 l'Anses a réévalué le risque sanitaire (pertinence) du chlorothalonil R471811, et l'a classé comme non pertinent. Pour cette raison ce paramètre n'est pas pris en compte dans l'indicateur global de qualité.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau de qualité convenable</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2023 : C</p>

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : S. DU CRUCIFIX (CORCELLES/FLAVIGNEROT). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 825 personnes sur 2 communes (CORCELLES-LES-MONTS, FLAVIGNEROT). Le responsable des installations est : « DIJON METROPOLE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « ODIVEA » qui assure l'exploitation du réseau.</p>	<p>BACTÉRIOLOGIE</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024</p> <p>NITRATES</p> <p>A Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 12,7 mg/L Valeur maxi : 13,7 mg/L</p> <p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</p> <p>B CHLOROTHALONIL R471811 non pertinent depuis 29/04/2024</p>

Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
<p>PLOMB</p> <p>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>ADOUCCISSEUR</p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p>ABSENCE</p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>SÉCHERESSE</p> <p>En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.</p>	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 7 Conformité : 86 % Nombre de substances recherchées : 349 Valeur maxi : 0,11 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811</p> <p>DURETÉ</p> <p>Eau très dure</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 32,8 °f Valeur maxi : 33,9 °f</p>

Pour aller plus loin
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>

Édité le 06/05/2025

UDI 021001455

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.